

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 03 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 03 mars, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à la salle intercommunale à Lezoux après convocations légales en date du 25 février 2026, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mr Thierry TISSERAND
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Elisabeth BRUSSAT
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mr Cédric DAUDUIT
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Patricia LACHAMP
M. Gilles BERGAMI	Mr Florent MONEYNON
M. Daniel PEYNON	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Annick FORESTIER	M. Jean-Louis DERBIAS
Mme Déolinda DE FREITAS	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	Mr Bernard FRASIAK
Mr Christian BOURNAT	M. Yannick DUPOUE
Mr Guillaume FRICKER	Mr Antoine LUCAS
Mme Sylvie ROCHE	Mme Laurence GONINET
Mme Elyane GRANET	

Suppléants présents : Mme Nathalie DE LA FUENTE et Mr Patrice BLANC

Etaient représentés (procuration) :

- Mme GRANOUILLET Danielle donne pouvoir à Mme HUGUET Josiane
- Mme VIAL Séverine donne pouvoir à Mr FRASIAK Bernard
- Mme MONTBRIZON Julie donne pouvoir à Mr BERGAMI Gilles

Absents : Mme MORAND Catherine, Mme OLIVON Anne-Marie, Mr MARQUET Gilles, Mr BROUSSE René, Mme GROUIEC Isabelle, Mr COSSON Alain et Mr FERRIER Romain

VOTE : **En exercice : 35** **Présents : 25** **Représentés : 3** **Votants : 28**

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mr Jean-Louis DERBIAS, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

Objet : culture - acquisition de mobiliers et matériel numérique pour le réseau des médiathèques entre dore et allier - demande de subvention auprès de la direction régionale des affaires culturelles

**CULTURE - ACQUISITION DE MOBILIERS ET MATERIEL
NUMERIQUE POUR LE RESEAU DES MEDIATHEQUES ENTRE
DORE ET ALLIER - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA
DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
AUVERGNE – RHONE ALPES ET AUPRES DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL DU PUY-DE-DOME**

Madame la Présidente rappelle que, dans le cadre de la poursuite de l'équipement et de la modernisation des Points-Médiathèques et de la Médiathèque Intercommunale, il est nécessaire de doter tous les lieux de mobiliers complémentaires adaptés afin de satisfaire la présentation des collections et le service au public. C'est ainsi que la Communauté de Communes procède annuellement à l'acquisition de mobiliers et de matériel numérique complémentaires pour son Réseau de Médiathèques.

Madame la Présidente précise que ces acquisitions de mobilier et matériel numérique sont éligibles au dispositif d'aide financière présenté par la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne - Rhône-Alpes au titre de l'Aide aux bibliothèques publiques des Collectivités territoriales – Concours Particulier de la Dotation Générale de Décentralisation ainsi qu'auprès du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme

Aussi, Madame la Présidente propose à l'Assemblée :

- De l'autoriser à signer tous les documents permettant la demande d'aide auprès de la Direction des Affaires Culturelle Auvergne-Rhône-Alpes et du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et de solliciter la subvention la plus élevée possible.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,
Fait et publié à Lezoux, le 04 mars 2026
Signé par Jean-Louis DERBIAS,
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Fait et publié à Lezoux, le 04 mars 2026
Signé par Elisabeth BRUSSAT,
Présidente

